L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 27 MARS 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
D. BIDWELL.....Directeur
Commençant DIMANCHE SOIR, 22 Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI, à midi.
Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.
Représentera la magnifique pièce à sensation, par l'auteur de "The Two Orphans" intitulée
A CELEBRATED CASE,
Qui a atteint 150 représentations suivies au Union Square Theatre, New York, et un an et demi au théâtre de la Porte St. Martin, à Paris, avec la Musique appropriée. Scène nouvelles.
DIMANCHE, 29 MARS.
THE LONG STRIKE.
21 mars—

THEATRE ST-CHARLES,
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Commençant DIMANCHE SOIR, 22 MARS, Matinées Mardi et Samedi.
ENGAGEMENT SPECIAL
MR. EBEN PLYMPTON,
Dans le dernier grand succès du New York Union Square Theatre
"LYNWOOD."
(Par J. K. Tillotson, auteur de Planter's Wife.)
Secondé par
MISS ROSE KEENE,
et la troupe originale.
Lundi soir, 30 Mars.—The Wallack Theatre Company, New York, dans le fameux drame VICTOR DURAND. 21 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE
De Bidwell.
Rue St. Charles.
Commençant Dimanche Soir, 22mars. Matinées Mercredi et Samedi à midi.
L'amusante,
La plus brillante
La plus harmonieuse et
Risible musique.
AUDIENCE CONVULSIVE

B	JACK	R	COMPANY
O	LUSTER	E	AND
L	A GREAT	S	SCENERY
A	HUMBUG	D	ADMIRABLE
N		E	
D		S	

SPARKLING DASHING, DELIGHTFUL
Le plus grand Succès de sa carrière.
Dimanche 29 Mars—La Troupe de Madison Square Theatre, dans "PRIVATE SECRETARY." 21 mars—

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire-stéphar

GEORGES SOULIE,
SCULPTEUR-DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Rosaces, Armoiries, etc. etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Rue Colisée, entre Valmont et Léon Ph. Office, Exchange Alley, No 98, de 9 heure Observ 4 heure—1er

Bandages Herniaires, Ceintures, Suspensoirs pour Pubdomen, Béquilles Jambes et Bras Artificiels, Etc
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
152 rue de Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.
Observez RAPP ar—

Compagnie d'Assurances du PEUPLE
De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de situation.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues		
Sur les risques d'incendie	$250.568 23	
Sur les risques de rivières	17.302 99	
Sur les risques de mers	10.127 68	
		$277.998 90
Ajouter les primes non expirées de 1883		26.401 09
		$304.399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves		15.523 61
		$319.923 60
Déduire:		
Primes remboursées et annulées	$23.665 31	
Réassurances	12.525 55	
		$21.125 86
		$298.797 74
Pertes, etc., payées durant la même période:		
Sur les risques d'incendie	$156.660 06	
Sur les risques de rivières	9.916 03	
Sur les risques de mers	9.857 97	
Impressions et Publications	444 05	
Taxes	3.432 42	
Escomptes	44.424 14	
Bureau des réassurances	2.949 41	
Dépenses, moins l'intérêt et le nouvelage	13.858 71	
		$241.012 79
		$57.784 95
Réserve pour les primes non expirées	$32.854 95	
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées	14.900 00	
5 0/0 dividende, janvier 1884	5.000 00	
5 0/0 dividende, janvier 1885	5.000 00	
		$57.754 95

ACTIF.

Comptant		$114.912 67
Primes en voie de collection	30.795 59	
Immeubles	59.017 49	
Actions de Banques et autres Bons	38.772 76	
Mobilier de bureau, installation	2.370 25	
Billets garantis par hypothèques	16.219 76	
Billets garantis par nantissements	6.409 68	
Billets à recevoir à courtes échéances	5.696 50	
		$154.193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
E. PREJOUT, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885.
J. BENDERNAGEL, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1885.
A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Aufmkolk
E. Salzy,	Wm Fagan
M. Abascal,	H. Schroder,
D. Hughes,	A. Bartholomew
A. D. Pizaty,	A. Haber.
Theo L. Sagg,	S. M. Miller,
Chas. Schegler,	Geo. Ellis,
C. Trumpy,	J. H. Monge,
P. Thomasson,	Ford Goldsmith
H. Seffel,	A. Zizzas.
Peter Blaise,	B. Campiglia.

Pres N. Barber.
L6 jan—1m

Spectacles, Bals, etc.

REPRESENTATIONS D'ADIEUX
—DE—
l'Orchestre Typique Mexicain
A LA
SALLE WERLEIN.
Six Soirées commençant LUNDI soir, 23 MARS 1885.
Entrée, 25, 50 et 75 cents.
Retenez vos sièges d'avance chez WERLEIN.
22 mars—6t

GRUNEWALD OPERA HOUSE
Rue Baronne, près Canal.
REPRÉSENTATIONS DE BOLTON.
Voyages Pittoresques à travers l'Europe.
400 ..... **Vues Brillantes** 400
"Les Iles Anglaises aujourd'hui."
25 mars, à midi et à 8 heures—"L'admirable Paris et les Alpes."
26 mars—"Expédition Polaire de Londres."
27 mars—"Le Rhin jusqu'à Berlin."
28 mars—"St Pétersbourg aux Pyramides."
30 mars—"De Venise à Rome."
Prix, 50 et 25 cts. Tickets pour la série $1 et $1.50. Matinées, le Mercredi et le Samedi, à midi. 24 mars—5t

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.
Une semaine seulement.
Commençant **LUNDI, 23 MARS.**
Début de
HAWLEY'S 8 MAGNETS,
Combinaison de Vaudeville d'une rare excellence.
20 ..... **ARTISTES** 20
DEUX COMÉDIES DÉSOPILANTES
HAULED BACK
Et
FOGERTY'S RACKET.
Entrée, 10 cents. 24 mars—

Grand Rendez-vous des Familles.
Musée et Théâtre Colossal de Robinson à Dix Sous.
Rue du Canal, près St-Charles.
DANS LE MUSÉE.
Pouls à face humaine, la merveilleuse famille Delangue. Hercules, l'Homme Vapeur, le Thaumascope Electro-Musical de K. A Stendel, M. Léon, l'homme fort, la cage de la Famille Heureuse, l'Orchestre juvénile de Lehmann, la femme à Barbe; THÉSPIA; l'Horloge Apostolique, Prof. Angel, les Oiseaux Savants et d'autres curiosités qu'il serait trop long d'énumérer.
DANS LE THÉATRE.
Miss Emma Vennella, la célèbre danseuse de cordes; Elise de Rock, Vocaliste; Allen et West, Pair Musical; H. H. Symonds, comique; le Grand Kissel, Idiotie; M. Wallace, Homme Poisson et Reiter, du Tyrol; Allen J. West, Artiste Musical; Ventriloques et Artistes en tous genres; Louis St. Clair, Vocaliste à double voix et autres.
10c. Ouvert de 10 à. m. à 10 p. m. Entrée pour le tout—**Dix Sous. 10c.**
27mars—

Via à vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

On demande comme servante, une jeune fille parlant bien le français. Au No 181 rue Bourbon. 23 mars—3t

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à trois milles à la sortie de l'Exposition. Il y a sur la ferme un puits 8 m. pied de diamètre jusqu'à trouver la nicher. Applicer au No. 27 North Street Place Lafayette, de midi à 2 heures. 15 mars—

A VENDRE.

A vendre—cette propriété de valeur et bien située. No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis R. Perret, 38 Passage de la Bourse 18 janv—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille 22 avril

A LOUER

A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade No 122. S'adresser sur les lieux. 10 mars—1m

Perdu—Un petit chien blanc bull-dog. La personne une ramènera au propriétaire recevra une récompense libérale—Pierre Carran No 70 rue Champs Elysées. 20mars—1t

INSTITUTION OURTO,
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Brésur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont suivis à des professeurs expérimentés.
Une classe de collège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en tabac, en papier, en skin sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand après à l'Institut. 1er sept—

Compagnie d'Assurances des POMPIERS
de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, 33 rue de Camp.

Dixième Etat de situation annuel.

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette compagnie publie le tableau de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1884:

Primes reçues pour risques d'incendies	$132,389 23	
Primes reçues pour risques de rivières	19,141 57	
Primes reçues pour risques de mers	9,295 52	
		$160,826 4
Ajouter sauvetage et profit et pertes		31,614 75
		$192,441 17

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
4 Lots de	3,000,	12,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	300,	30,000
100 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour neuf unités restant du numéro sortant gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrire, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money order) payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

L.A.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE D.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 14 AVRIL 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DE

GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Edmund J. Hart vs. E. T. Manning et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 11,595—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 28 avril 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situés dans l'îlet numéroté quatre, dans le faubourg Avart, anciennement ville et paroisse de Jefferson, ou cet Etat, borné par les rues Pitt, Bon, donnant, Soulat et Dufossat, et désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf et dix, sur un plan de William Forshey, voyer, déposé en l'étude de C. C. Ludrengen, notaire. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face, le lot numéro sept mesure trente-un pieds de face et le lot numéro huit mesure trente pieds de face sur la rue Pitt, sur une profondeur chacun de cent pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Pitt et Soulat. Les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue Soulat, sur une profondeur chacun de cent vingt-cinq pieds, le tout au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26mars—2,9,16,23,28avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civile de
Chapeaux, Malles, Ombrelles, Cannes, installations de magasin, vitrines, etc.—Un lot de comptoir à revoir—Privilège du bail.

William Ardill vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,763—En vertu d'un ordre de vente en date du 17 mars 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux, rue Magazine, LUNDI, 30 mars 1885, à 10.30 heures a.m., des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Tout le contenu du magasin, etc., du magasin situé au coin des rues St. Louis et Royale, dans le Deuxième District de cette ville et consistant en grand et bel assortiment de chapeaux de paille, casquettes, ombrelles, cannes, articles de toilette pour messieurs, malles et valises, ainsi que les installations et vitrines qui s'y trouvent, le tout conformément à un inventaire.

2° Un lot de comptoir à revoir et comptes ouverts conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

3° Ainsi que le privilège du bail du dit local pour le terme non expiré. Pour plus amples informations au sujet du dit bail, on peut les obtenir à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19mars—19, 25, 28, 29, 30.

Wm. H. McLellan versus Warren Ewer Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,429—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 avril 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Trente certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Front Erato et Thalie. Les dits lots sont désignés et décrits comme suit, à savoir: Cinq lots sont désignés par les numéros trois, six, sept-cinq, vingt-six et trente-deux, sur un plan dressé par T. Schiret, dit ingénieur civil, en date du 1er mars 1867 et déposé en l'étude de Wm. G. Lewis, actuellement notaire. Le lot numéro trois mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot a été acquis par le dit plaignant dans cette affaire de Webster Long et William Lahman par acte passé pardevant Wm. J. Castell notaire le 2 décembre 1870 et enregistré au bureau de transfert, livre 98, folio 108. Le lot numéro six mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Front sur une profondeur de cent cinquante trois pieds six pouces. Ledit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de Jacques Brandin par acte passé devant T. O. Stark actuellement notaire le 23 juin 1869 enregistré au bureau de transfert livre 96, folio 203. Le lot de vingt-cinq mètres vingt six pieds six pouces de face à la rue Nouvelle Levee sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds six pouces. Le lot vingt six mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, plus ou moins. Le lot vingt deux mesure vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Six lots sont désignés par les numéros quatre-vingt sept, vingt huit, vingt neuf vingt trois et vingt quatre sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 26 mai 1856, et déposé en l'étude de Wm. Graham, anciennement notaire, comme plan No 134. Le lot numéro quatre mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds.

Le lot numéro vingt sept mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levee, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro vingt huit mesure vingt neuf et touche et mesurant chacun vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levee sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins. Le lot vingt trois vingt quatre, vingt huit, vingt neuf, vingt-cinq vingt six et trente deux ont été acquis conjointement par le plaignant dans cette affaire et John B. Nicholson, agissant par raison sociale Nicholson & Co. Les dits lots quatre, vingt sept vingt huit et vingt neuf de la succession de James Erwin, par acte passé pardevant James Graham ancien notaire le 21 janvier 1859 et les dits lots vingt-cinq, vingt six et trente deux de James Hall par acte passé pardevant W. H. Peters ancien notaire le 4 mai 1859, et le dit plaignant dans l'affaire a acquis la part et l'intérêt de son dit associé John B. Nicholson par acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869, enregistré au bureau de transferts, livre 96, folios 144 et 149.

Les lots vingt trois et vingt quatre se touchent et mesurent chacun vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles. Ledits lots ont été acquis par le plaignant dans cette affaire, de la succession de John Armstrong, par acte passé pardevant A. Dinatel notaire, le 27 mai 1875 enregistré au bureau de transfert, livre 105 folio 767.

Un autre lot désigné par le numéro cinq au plan dressé par T. Reinstein voyer en date du 5 février 1867 et déposé en l'étude de Edouard Jacquet actuellement notaire, et mesurant vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles, lequel dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de Mme Sarah E. Adams par acte passé pardevant Wm. J. Castell notaire, le 14 mars 1870 enregistré au bureau de transfert livre 96 folio 525.

2° Tous droits titres et lettres quelconques quels qu'ils soient de Wm. H. McLellan plaignant en cette affaire, résultant de la décision par le Premier Circuit des Etats Unis pour le District de la Louisiane, rendue le 30 janvier 1884, à un certain arrêté rendu dans la même affaire, lesquels droits, titres et lettres reposent sur vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levee sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds, ensemble avec les droits voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. L'obligation du plaignant étant de donner une quittance complète au dit lot, lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant par achat du dit John B. Nicholson, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell notaire, le 24 décembre 1869, le même ayant été en la possession des dits Nicholson & Co. et du dit plaignant en leur qualité de seuls et toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été saisies par le défendeur par achat du plaignant dans cette affaire d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 30 janvier 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Pour un montant au comptant suffisant pour payer les billets autorisant le dit plaignant à savoir un billet payable au comptant de Trois Mille Six Cents Piastres ($3600) avec 7 0/0 d'intérêt à compter du 26 janvier 1885, et le billet coupon représentant l'intérêt pour la somme de Cinq Cent Quatre Piastres ($504), avec sept pour cent d'intérêt à compter du 1er janvier échéance du billet, à savoir: du 26 janvier 1885 au jour de la vente, avec 5 0/0 sur le montant total pour frais de vente, $630 50 frais de copies d'actes, 50 cts pour certificat et frais de procès et les taxes d'Etat et de ville exigibles sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement des trois billets suivants, de $3,600 chacun, en date du 26 janvier 1884 et payable à deux, trois et quatre ans de leur date et portant 7 0/0 d'intérêt par an de leurs maturités respectives de même assumera le paiement des billets coupons représentant l'intérêt à raison de 7 0/0 à savoir:

2 Billets Coupons de $378 chacun datés du 26 janvier 1884, et payables respectivement à 18 et 24 mois de leur date.

2 Billets Coupons de $252 chacun datés du 26 janvier 1884, dû respectivement à 30 et 36 mois de leur date.

2 Billets Coupons de $126 chacun, datés du 26 janvier 1884, dûs respectivement à 42 et 48 mois de leur date.

Les dits billets coupons portant intérêt à raison de 7 0/0 par an de leurs échéances respectives jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devra également assumer toutes les obligations de l'acte ici enregistré.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux. Et dans le cas où la propriété vendue ne rapporterait pas le montant suffisant pour couvrir le montant du au comptant, de même que le montant des billets ci-dessus décrits à assumer l'acquéreur devra alors payer au comptant les honoraires d'avocat, $6 50 frais de copies d'actes, 50 cents pour certificat et frais de procès, de même que les taxes de ville et d'Etat, exigibles sur ladite propriété, et le reste du prix d'adjudication devra alors être divisé en pro rata entre le billet et coupon de billet maintenant dû, et les différents billets et coupons de billets échoir en second lieu le montant au pro rata accru au billet et coupon de billet, maintenant dû, seront payés au comptant, et les montants des billets échoir aux différents billets et coupons de billets décrits en second lieu, devront être payés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10mars—19 17 24 31 av 7 11

Thomas J. Kenney vs. A. J. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 22 avril 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues St Joseph, St Charles, Carondelet et Delord, mesurant vingt sept pieds onze pouces de face à la rue St Joseph sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, ce composant de tout le lot No 7 sur un plan dressé par D Hurd, le 22 février 1837, et déposé en l'étude de Félix De Armas, actuellement notaire en cette ville, les quatre pieds de lot No 6 qui est maintenant, enregistré au bureau des transferts livre —, folio 221.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mars—21,28—avril 4,11,18,22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Louis Fishel vs. Philip Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,670—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 28 avril 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gallatin, Vieille Levée, maintenant Decatur, Hôpital et Quartier, désigné par le numéro trois et mesure vingt-cinq pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Vieille Levée ou Decatur et vingt six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de cent douze pieds sept pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Hôpital et de cent seize pieds un pouce et trois lignes sur le côté le plus près de la rue Quartier.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de la succession de François Lacroix, conformément à un acte passé pardevant Christoval Marel, notaire en cette ville, le 8me jour de février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mars—27—avril 3,10,17,24,28

Compagnie de l'Hôtel St-Charles, de la Nouvelle-Orléans vs M. Stranzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 13,636—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le droit d'occuper le bail non expiré échéant le 30 septembre 1885, du magasin No 43 rue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27, 31, avril 4, 7.

Mrs Honora O'Connell vs Joseph O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,896—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 31 mars 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet Walk St. Louis, Miro et Tonti et désigné par le numéro 4 dans le plan dressé par A. Persac, architecte, en date du 18 décembre 1866, conformément au dit plan; ledit lot mesure vingt pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt pieds quatre pouces et une ligne sur le côté qui le divise du lot numéro huit et quatre vingt trois pieds onze pouces sur la ligne qui le divise du numéro sept.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

2° Ainsi qu'un autre lot de terre situé dans le même District et même îlet que le lot ci-dessus décrit et désigné par le numéro huit et présentant la forme d'un L, borné par la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt pieds quatre pouces et une ligne sur le côté qui le divise du lot numéro huit et quatre vingt trois pieds onze pouces et la ligne qui le divise du numéro sept.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Ainsi qu'un autre lot de terre situé dans le même District et même îlet que les lots ci-dessus décrits et désigné par le numéro huit et présentant la forme d'un L, borné par la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt pieds quatre pouces et une ligne sur le côté qui le divise du lot numéro huit et quatre vingt trois pieds onze pouces et la ligne qui le divise du numéro sept.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 fev—27 mars 6 13 20 27 31

Mechanics & Traders Insurance Company vs Ben Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,273—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés le JEUDI 4 avril 1885 à 10 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite savoir:

Les meubles de maison et effets mobiliers que contient le bail non expiré, Lot, 84 Antoine et Bagatelle, désignés par les Prop. Lot, 84 Antoine et Bagatelle, désignés par les Prop. Lot, 84 Antoine et Bagatelle, ci-dessus décrits, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gallatin, Vieille Levée, maintenant Decatur, Hôpital et Quartier, désigné par le numéro trois et mesure vingt-cinq pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Vieille Levée ou Decatur et vingt six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de cent douze pieds sept pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Hôpital et de cent seize pieds un pouce et trois lignes sur le côté le plus près de la rue Quartier.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de la succession de François Lacroix, conformément à un acte passé pardevant Christoval Marel, notaire en cette ville, le 8me jour de février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mars—27—avril 3,10,17,24,28

Compagnie de l'Hôtel St-Charles, de la Nouvelle-Orléans vs M. Stranzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 13,636—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le droit d'occuper le bail non expiré échéant le 30 septembre 1885, du magasin No 43 rue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27, 31, avril 4, 7.

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente péremptoire pour cause de changement d'affaires.

Vieux métaux, Cuivre, Zinc, &c., &c.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 79 rue Bienville—LUNDI, 30 mars 1885 à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 150 de la rue Bienville, entre Toulouse et St Pierre, le contenu du magasin de MM Jacques & Levy, consistant en partie de vieux métaux en zinc, etc., outils de charpentiers de fabrication de forgeron, 1 bouilloire en cuivre, 1 balance Fairbanks, quincaillerie et autres articles nécessaires à leur métier, trop longs à énumérer.

Conditions—Comptant sur livraison.

27 mars—3t

PAR JAS P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS
—DE—
Propriétés Centrales de Choix,
—COMPRENANT—
**Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Tro